

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Dordogne



compas

Mai 2024

Déroulé de la présentation

| | |
|---|-----------|
| Le territoire | 3 |
| La fragilité numérique : éléments de contexte | 5 |
| Mesurer la fragilité numérique : l'indice de rupture face au numérique | 9 |
| Typologie des territoires | 19 |
| Les réponses existantes face aux fragilités numériques | 27 |
| Conclusion | 35 |
| Annexes | 41 |



La Dordogne

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Dordogne compte au dernier recensement **413 730 habitants** contre 415 417 habitants au recensement 2015.

Le solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, a compensé le solde naturel négatif qui s'explique lui par le vieillissement de la population.

Ainsi, les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 37% des habitants. L'isolement résidentiel progresse et 24% des 60-74 ans vivent seuls contre 21% au précédent recensement.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, **le taux de pauvreté (seuil à 60%) est de 17%**, il est de 22% à Bergerac et Périgueux, 19% à Nontron et de 10% à Boulazac Isle Manoire.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 18% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 19% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

La Dordogne

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Dordogne compte **5 quartiers prioritaires** qui se situent dans **3 communes**.

Ces quartiers prioritaires sont :

- Chamiers (Coulounieix-Chamiers),
- La Boucle de l'Isle (Coulounieix-Chamiers, Périgueux),
- Quartier Centre-ville (Bergerac),
- Quartier Nord (Bergerac),
- Quartier Rive-Gauche (Bergerac).

Cadrage général sur la fracture numérique

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils numériques qui ont contribué à ce virage.

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une **désaffection des français pour cet équipement**. Cependant, si **89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent**. Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. **96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.**

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, édition 2022

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, **54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.**

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la **COVID 19** qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. **71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.**

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », **concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire.** Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. **Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.**

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémédecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseillers numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

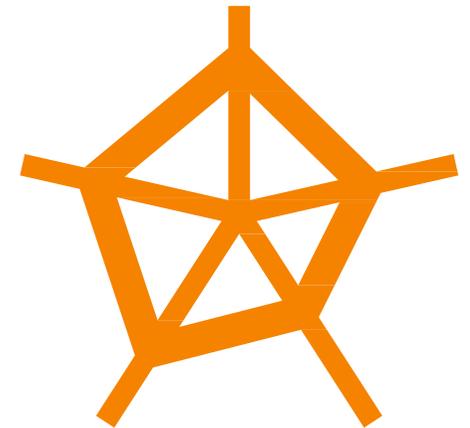
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. C'est également le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique



Mesurer la fracture numérique localement



| | |
|---|-----------|
| Comment mesurer la fragilité numérique ? | 10 |
| Baromètre de l'indice de fragilité numérique | 12 |
| QP du département | 17 |
| Les typologies des communes du département | 19 |
| Les réponses aux fragilités repérées | 27 |
| Conclusion | 35 |
| Annexes | 40 |

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique, le COMPAS a élaboré un indice chiffré.**

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.

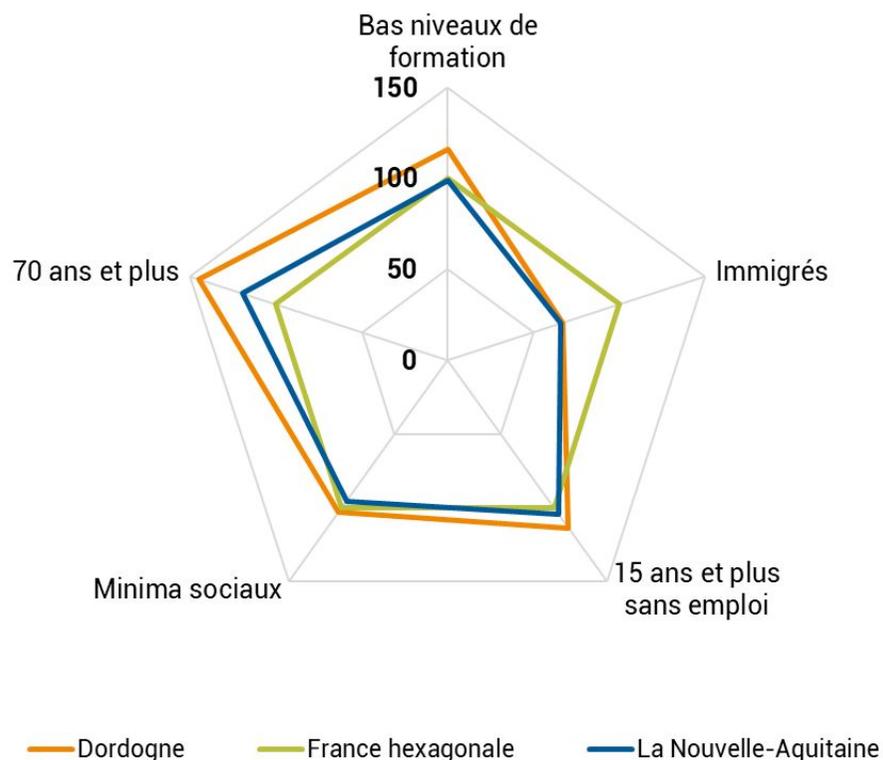
Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* »), mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

1. **Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
2. **Les populations immigrées**: au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
3. **Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
4. **Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
5. **Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



L'indice de rupture numérique est de 14 pour la Dordogne contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine. Si la situation y est légèrement plus favorable qu'en moyenne nationale, elle reste moins bonne qu'à l'échelle régionale.

Plusieurs critères constitutifs de l'indice de fragilité numérique sont surreprésentés en Dordogne par rapport à l'échelle nationale :

- Les **bas niveaux de formation** (30% contre 26% dans la région et en France hexagonale),
- Les **personnes sans emploi** (57% contre 52% dans la région et 50% en France hexagonale),
- Les **70 ans et plus** (19% contre 16% dans la région et 13,5% en France hexagonale).

Seule la part des immigrées est sous représentée par rapport à la tendance nationale et se situe dans des proportions équivalentes à celle de la Dordogne (7% contre 10% en France hexagonale).

Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale de la Dordogne est 1,4 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

Par rapport aux tendances nationales et régionales, la Dordogne se distingue par une fragilité sociale et économique plus forte de ses habitants (bas niveau de formation, personnes sans emploi) ainsi que par un vieillissement beaucoup plus appuyé.

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

Dans le contexte de la Dordogne, et compte tenu de cet indice, **deux groupes de territoires apparaissent :**

1. Les communes présentant des profils de fragilité potentielle mixte

On y trouve la CA du « Grand Périgueux », la CC « Isle et Crempse en Périgord » ainsi que la CC Isle Vern Salembre en Périgord, la CC de Montaigne Montravel et Gurson, la CC du Pays de Fénelon, la CC Sarlat Périgord Noir et la CA Bergeracoise.

2. Les communes de la couronne départementale aux fragilités potentielles élevées

Sont ici regroupées les autres EPCI du territoire, à savoir la CC Périgord Limousin, la CC Isle Loue-Auvézère, la CC du Terrassonnais en Haut Périgord Noir Thenon Hautefort, la CC Domme Villefranche du Périgord, la CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède, la CC Bastides Dordogne en Périgord, CC de la Vallée de l'Homme, CC des Portes du Sud Périgord, la CC Isle Double Landais, la CC du Pays de Saint Aulaye, CC du Périgord Ribéracois, la CC Dronne et Belle et la CC du Périgord Nontronnais.

Indice de rupture numérique dans la Dordogne : une situation variable selon les territoires

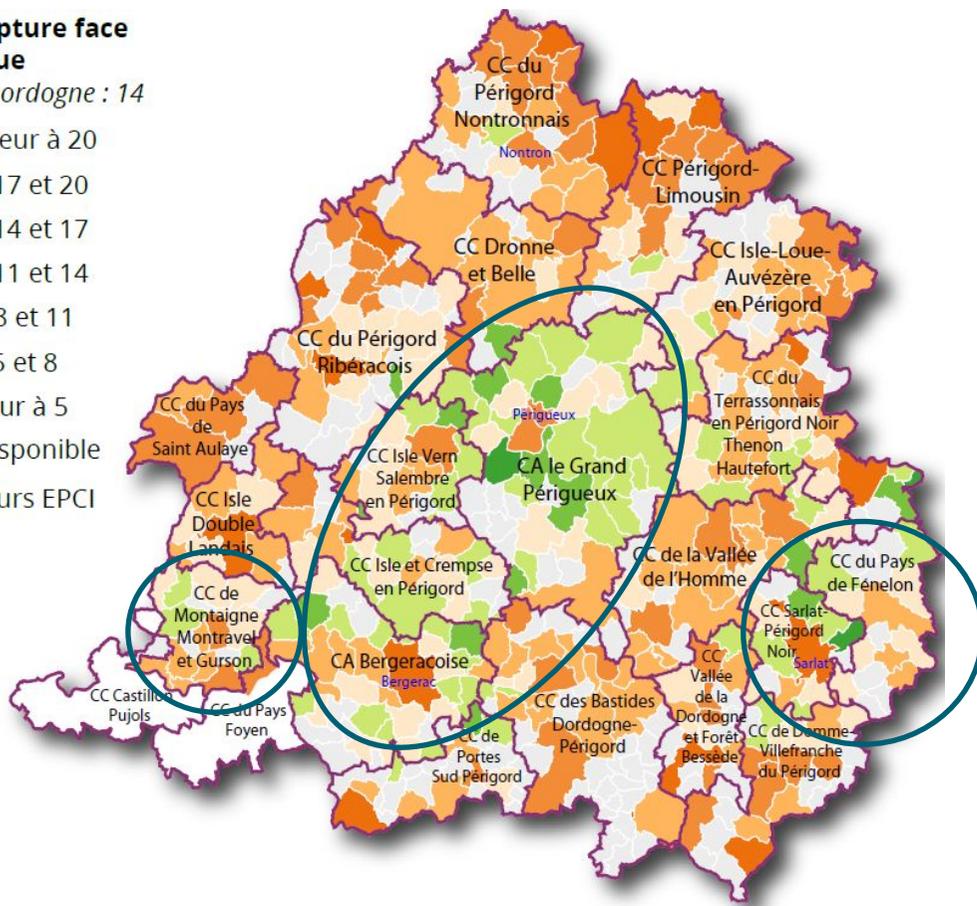
Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

Indice de rupture face au numérique

Indice de la Dordogne : 14

- Supérieur à 20
- Entre 17 et 20
- Entre 14 et 17
- Entre 11 et 14
- Entre 8 et 11
- Entre 5 et 8
- Inférieur à 5
- non disponible
- Contours EPCI



Plusieurs **intercommunalités** présentent des **profils mixtes** vis-à-vis de la fragilité numérique potentielle.

C'est le cas notamment des intercommunalités du « Grand Périgueux », la CC « Isle et Crempse en Périgord » ainsi que la CC Isle Vern Salembre en Périgord, la CC de Montaigne Montravel et Gurson, la CC du Pays de Fénélo, la CC Sarlat Périgord Noir et la CA Bergeracoise.

Ces EPCI présentent la particularité d'être constitués de **communes** dans lesquelles la **population concentre l'ensemble des fragilités potentielles** vis-à-vis du numérique, mais aussi de communes dont la population présente peu de fragilités de ce type.

Ainsi, les **communes urbaines** telles **Périgueux, Bergerac et des communes** comme **Sarlat** mais aussi des **territoires moins denses** (Villamblard, Beleymas, Saint Pierre d'Eyraud par exemple) sont composées de **populations cumulant l'ensemble des critères de fragilité potentielles face au numérique**. Les indices de rupture y sont ainsi très élevés.

A l'inverse, de nombreuses communes connaissent des **indices de fragilité peu élevés** (en vert). C'est le cas des communes aux alentours des villes centres telle que la commune de Périgueux et sa périphérie.

Indice de rupture numérique dans la Dordogne : une situation variable selon les territoires

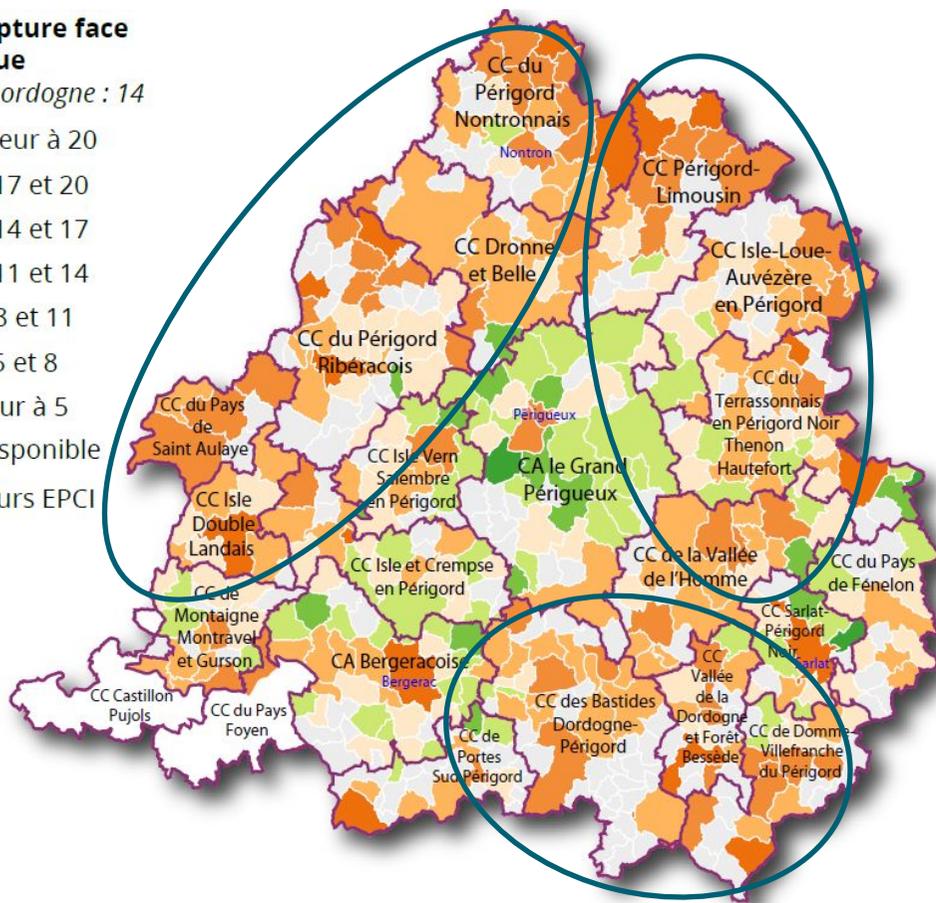
Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

Indice de rupture face au numérique

Indice de la Dordogne : 14

- Supérieur à 20
- Entre 17 et 20
- Entre 14 et 17
- Entre 11 et 14
- Entre 8 et 11
- Entre 5 et 8
- Inférieur à 5
- non disponible
- Contours EPCI



D'autres territoires présentent à l'inverse des **fragilités élevées**. Cela concerne la grande majorité des EPCI de la **couronne départementale**.

Ces territoires sont marqués par la surreprésentation des critères constituant l'indice de rupture face au numérique.

C'est particulièrement le cas dans les CC de l'est et du nord du département mais également de la CC de la Vallée de l'Homme et des Bastides Dordogne-Périgord. Dans un grand nombre de ces intercommunalités, **l'indice de fragilité atteint très souvent son niveau le plus haut**.

D'autres **intercommunalités, plutôt situées dans l'ouest du territoire, connaissent des profils élevés mais plus nuancés** (CC Terrassonnais en Haut Périgord Noir Thenon Hautefort et du Pays de Fénélon du notamment) dans lesquelles se trouvent des communes dont l'indice de fragilité est très élevé aux côtés de communes dont l'indice de fragilité est plus faible.

Indice de rupture numérique dans la Dordogne : une situation variable selon les territoires

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des EPCI de la Dordogne

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

| | Indice de rupture face au numérique | Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés | | Immigré(e)s dans la population | | Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus | | Ménages bénéficiaires des minima sociaux | | 70 ans et plus dans la population | |
|---|-------------------------------------|--|-------------|--------------------------------|------------|--|-------------|--|------------|-----------------------------------|-------------|
| | | Nbre | Part (%) | Nbre | Part (%) | Nbre | Part (%) | Nbre | Part (%) | Nbre | Part (%) |
| CC Sarlat-Périgord Noir | 14 | 4 065 | 30,8 | 1 158 | 7,2 | 7 896 | 56,2 | 811 | 10,1 | 3 042 | 18,9 |
| CC de Montaigne Montravel et Gurson | 14 | 2 972 | 31,6 | 731 | 6,1 | 5 457 | 53,6 | 437 | 8,2 | 2 185 | 18,3 |
| CC des Bastides Dordogne-Périgord | 16 | 4 583 | 29,5 | 1 565 | 8,4 | 10 243 | 62,3 | 666 | 7,6 | 4 221 | 22,7 |
| CC Isle Vern Salembre en Périgord | 14 | 4 815 | 32,3 | 645 | 3,4 | 9 132 | 57,7 | 742 | 8,7 | 3 512 | 18,7 |
| CC Isle Double Landais | 17 | 3 426 | 34,1 | 531 | 4,3 | 6 604 | 61,7 | 774 | 13,4 | 2 564 | 20,8 |
| CA le Grand Périgueux | 12 | 20 237 | 25,3 | 6 005 | 5,8 | 45 794 | 51,9 | 5 040 | 10,0 | 16 959 | 16,4 |
| CC du Périgord Ribérocis | 17 | 5 462 | 34,3 | 1 422 | 7,3 | 9 696 | 58,1 | 874 | 9,5 | 4 143 | 21,3 |
| CC du Pays de Fénelon | 12 | 2 359 | 29,8 | 577 | 6,0 | 4 714 | 56,3 | 233 | 5,2 | 1 817 | 18,8 |
| CC de Portes Sud Périgord | 16 | 2 029 | 29,6 | 1 012 | 12,0 | 4 233 | 58,5 | 234 | 5,9 | 1 825 | 21,6 |
| CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède | 17 | 2 375 | 32,2 | 772 | 8,6 | 4 647 | 59,4 | 380 | 8,7 | 1 922 | 21,5 |
| CC du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort | 15 | 5 567 | 31,5 | 1 492 | 6,7 | 11 124 | 58,3 | 835 | 8,0 | 4 221 | 19,1 |
| CC de la Vallée de l'Homme | 16 | 4 031 | 30,8 | 1 189 | 7,6 | 8 191 | 59,5 | 692 | 8,9 | 3 497 | 22,2 |
| CC de Domme- Villefranche du Périgord | 15 | 2 470 | 35,1 | 712 | 8,4 | 4 276 | 57,2 | 262 | 6,3 | 1 920 | 22,6 |
| CC Dronne et Belle | 13 | 2 843 | 30,5 | 705 | 6,3 | 5 439 | 55,5 | 436 | 8,4 | 2 241 | 19,9 |
| CC Isle et Crempse en Périgord | 15 | 3 581 | 30,8 | 783 | 5,4 | 7 073 | 57,8 | 636 | 9,5 | 2 845 | 19,7 |
| CA Bergeracoise | 16 | 13 954 | 29,1 | 4 053 | 6,7 | 29 682 | 57,8 | 3 620 | 12,5 | 11 937 | 19,7 |
| CC du Périgord Nontronnais | 18 | 4 749 | 37,3 | 1 354 | 9,0 | 7 866 | 58,4 | 552 | 7,2 | 3 665 | 24,3 |
| CC Périgord-Limousin | 17 | 3 955 | 34,0 | 1 170 | 8,3 | 7 370 | 60,1 | 538 | 7,8 | 3 161 | 22,5 |
| CC du Pays de Saint Aulaye | 18 | 2 002 | 36,6 | 433 | 6,5 | 3 624 | 62,3 | 363 | 11,7 | 1 322 | 19,8 |
| CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord | 16 | 3 782 | 33,5 | 1 011 | 7,4 | 7 024 | 58,2 | 494 | 7,7 | 2 899 | 21,3 |
| La Dordogne | 14 | 100 002 | 30,2 | 27 558 | 6,7 | 201 588 | 56,7 | 18 747 | 9,5 | 80 545 | 19,5 |
| Nouvelle-Aquitaine | 11 | 1 188 448 | 25,8 | 396 552 | 6,6 | 2 655 902 | 52,3 | 249 770 | 8,8 | 969 433 | 16,1 |
| France hexagonale | 15 | 12 524 596 | 26,1 | 6 503 843 | 10,0 | 26 852 513 | 50,0 | 2 708 189 | 9,2 | 8 785 894 | 13,5 |

Valeur inférieure à celle de la Dordogne

Valeur proche de celle de la Dordogne

Valeur supérieure à celle de la Dordogne

- Le tableau ci-dessus vient confirmer que les principaux critères de fragilité des intercommunalités présentant des indices de rupture face au **numérique élevé** réside souvent **dans le lien à l'emploi** (personnes peu qualifiées et personnes sans emploi). La **surreprésentation des bénéficiaires des minima sociaux** concerne un **petit nombre d'EPCI** (Isle Double Landais, CA Bergeracoise, CC du Pays de Saint Aulaye, CC du Pays Foyen)
- La **question du vieillissement** touche aussi un grand nombre d'EPCI. Cela conduit à questionner les besoins spécifiques des seniors dans ces territoires.

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
 - Taux de pauvreté,
 - Moins grande insertion sur le marché du travail,
 - Plus forte proportion de personnes immigrées,
 - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants** notamment pour réaliser diverses démarches administratives.

Un **focus sur les QPV** permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.

En Dordogne, les 5 QPV se répartissent dans 3 communes.

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires de la Dordogne

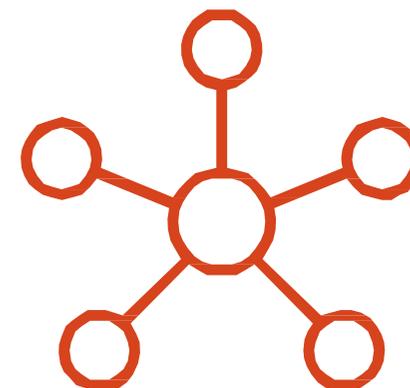
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

| | Indice de rupture face au numérique | Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés | | Immigré(e)s dans la population | | Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus | | Ménages bénéficiaires des minima sociaux | | 70 ans et plus dans la population | |
|--|-------------------------------------|--|-------------|--------------------------------|------------|--|-------------|--|------------|-----------------------------------|-------------|
| | | Nbre | Part (%) | Nbre | Part (%) | Nbre | Part (%) | Nbre | Part (%) | Nbre | Part (%) |
| QP Bergerac - Quartier Rive-Gauche | 23 | 616 | 38,9 | 228 | 11,2 | 1 136 | 66,9 | 150 | 14,8 | 489 | 24,0 |
| QP Bergerac - Quartier Centre-ville | 21 | 1 177 | 35,3 | 512 | 12,2 | 2 378 | 64,6 | 701 | 25,8 | 896 | 21,3 |
| QP Bergerac - Quartier Nord | 22 | 649 | 38,2 | 246 | 11,3 | 1 216 | 65,3 | 211 | 21,3 | 441 | 20,2 |
| QP Coulounieix-Chamiers - Chamiers | 22 | 450 | 44,1 | 240 | 17,4 | 771 | 70,5 | 192 | 27,3 | 173 | 12,5 |
| QP Coulounieix-Chamiers, Périgueux - La Boucle de l'Isle | 19 | 247 | 36,0 | 120 | 13,4 | 406 | 53,1 | 97 | 22,7 | 129 | 14,4 |
| La Dordogne | 14 | 100 002 | 30,2 | 27 558 | 6,7 | 201 588 | 56,7 | 18 747 | 9,5 | 80 545 | 19,5 |
| Nouvelle-Aquitaine | 11 | 1 188 448 | 25,8 | 396 552 | 6,6 | 2 655 902 | 52,3 | 249 770 | 8,8 | 969 433 | 16,1 |
| France hexagonale | 15 | 12 524 596 | 26,1 | 6 503 843 | 10,0 | 26 852 513 | 50,0 | 2 708 189 | 9,2 | 8 785 894 | 13,5 |

Valeur inférieure à celle de la Dordogne
 Valeur proche de celle de la Dordogne
 Valeur supérieure à celle de la Dordogne

- **Tous les QPV présentent des indices de fragilité numériques supérieurs à l'indice départemental.**
- **Les surreprésentations des personnes sans emploi et des bénéficiaires des minima sociaux sont des caractéristiques communes à l'ensemble des QPV à l'exception de la Boucle de l'Isle.**
- L'ensemble des quartiers ont une présence plus forte de personnes peu qualifiées et des populations immigrées mais elle est particulièrement intense dans le quartier Chamiers.
- Enfin, **le vieillissement de la population est une caractéristique importante des QPV de Bergerac**, et notamment du quartier Rive-Gauche. On peut noter a contrario que les quartiers du Grand Périgueux ont une part moins importante des 70 ans et plus que la moyenne du département.

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

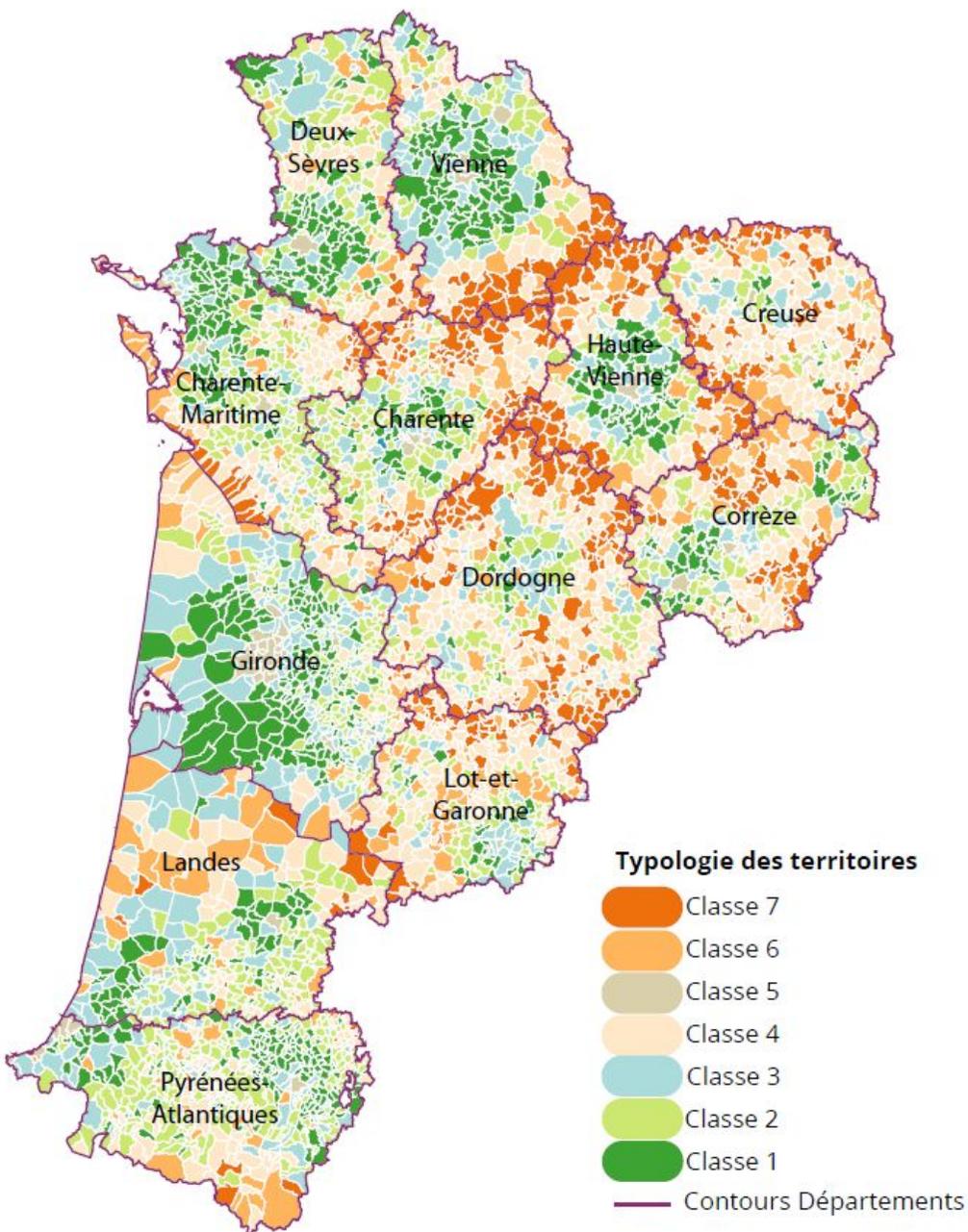
Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
2. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique



La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne, Creuse et Dordogne).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une moins **grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales soient concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques.**

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département, et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.

Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les seniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Typologie des communes de la Dordogne en lien avec l'indice de rupture face au numérique

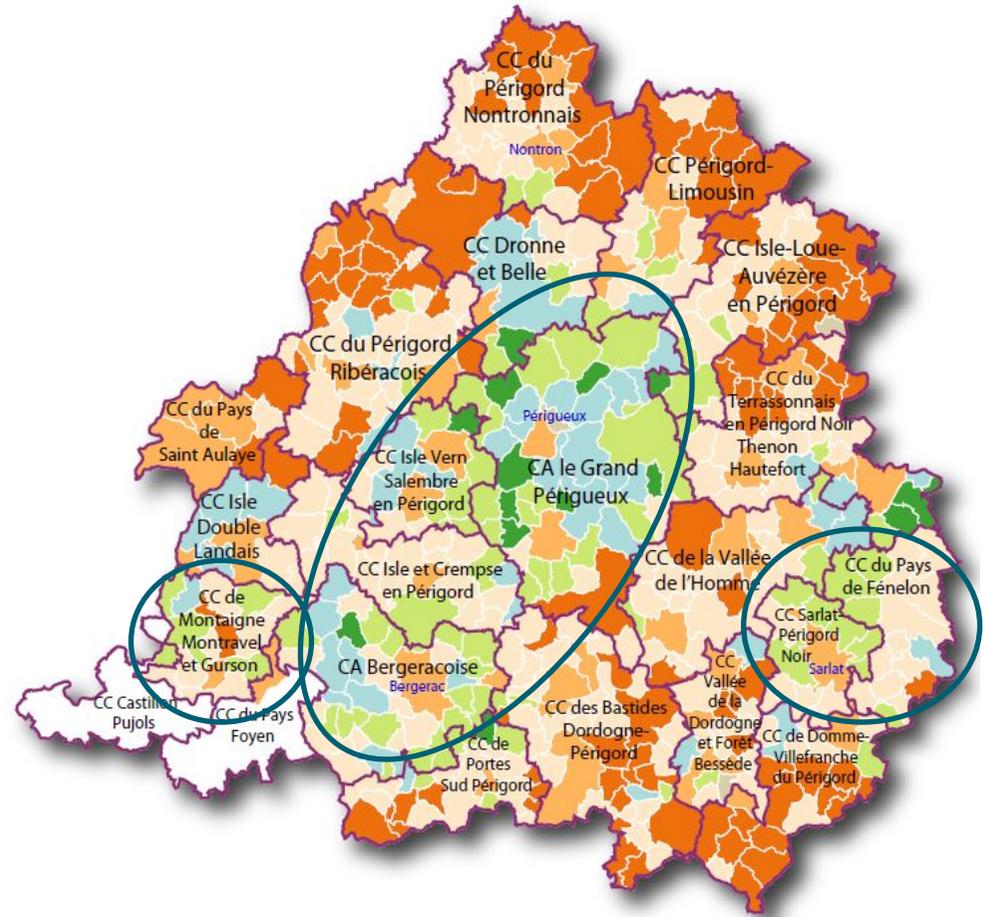
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentés les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

La diversité de ces territoires est très visible ici au regard des résultats de la typologie présentée ci-contre.

Trois niveaux de fragilité sont à observer:

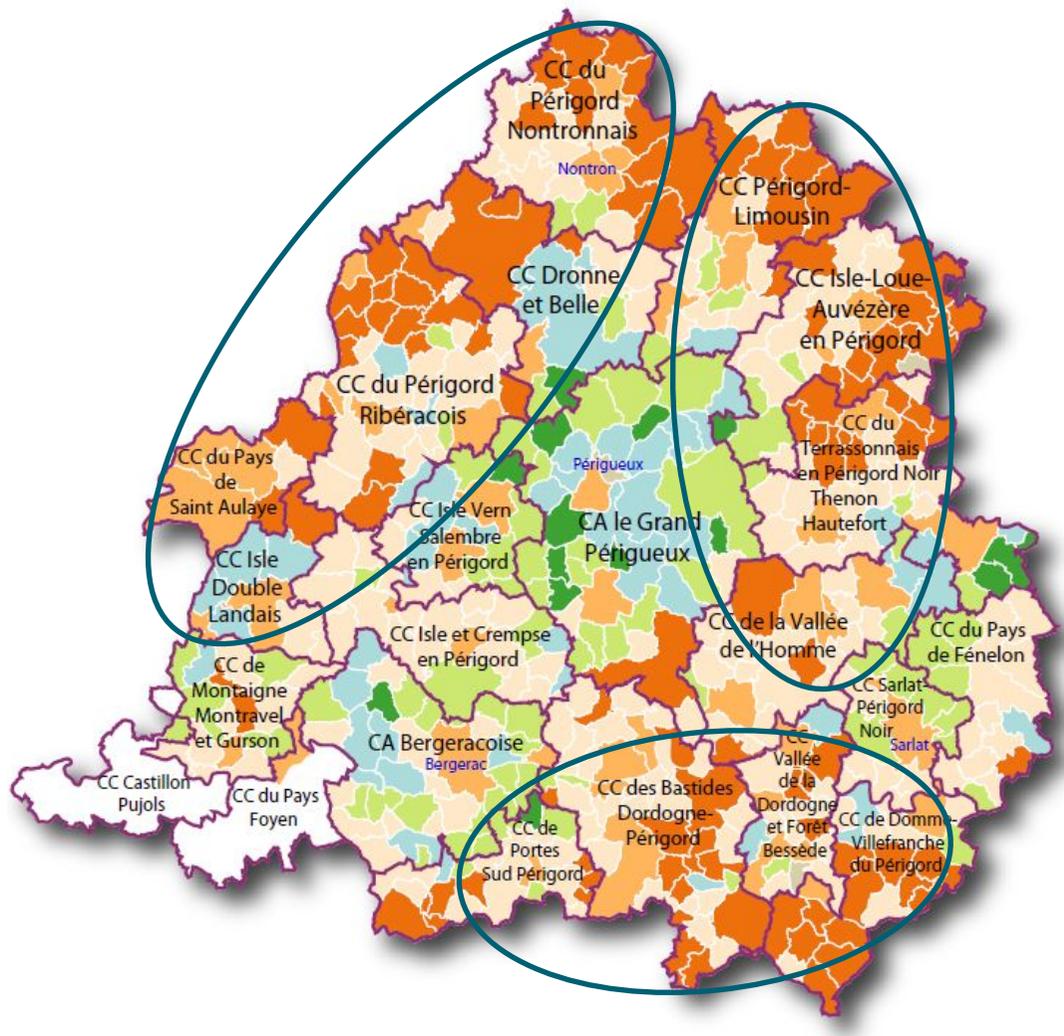


- 1. Les territoires où les fragilités sont faibles (vert et vert clair).** Il s'agit là de communes accueillant des populations actives, propriétaires et aux revenus plutôt élevés. Les besoins en matière d'accompagnement au numérique peuvent exister, mais sont globalement moins importants qu'ailleurs. Il s'agit notamment des communes de la CA du Grand Périgueux comme Bassillac et Auberoche ou Château-l'Évêque.
- 2. Les territoires aux fragilités modérées (bleu clair).** La fragilité numérique potentielle est surtout liée à la surreprésentation des ménages monoparentaux ainsi que des bénéficiaires des minima sociaux. Plusieurs types de besoins peuvent coexister, mais l'enjeu de l'accès aux droits peut être important ici. Une grande partie de la couronne de Périgueux partage ces caractéristiques ainsi que quelques communes de la CA Bergeracoise telles que Creysse, Saint-Géry et Fraisse.
- 3. Les communes présentant des fragilités plus appuyées (orange clair et foncé).** La fragilité est ici due à la présence de populations particulièrement fragiles et présentant des risques élevés de rupture face au numérique (des personnes âgées, des bénéficiaires de minima sociaux, etc.). Les centres urbains sont ici concernés (Bergerac, Périgueux notamment), mais également d'autres communes (Val de Louyre et Caudeau, Vergt).

Il s'agit là des communes du département dont les populations sont les plus exposées au risque de rupture potentielle face au numérique.

Trois niveaux de communes se distinguent ici:

1. Celles dont le **niveau de fragilité potentielle des habitants est particulièrement élevé (orange foncé)**. La population y est souvent âgée mais également en contrat précaire ou à temps partiel. Il s'agit notamment des communes situées au nord des EPCI comme la CC du Périgord Ribéracois, du Périgord Nontronnais, du Périgord Limousin, d'Isle-Loue-Auvézère en Périgord et du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort.
2. Des communes à la **fragilité plus modérée (orange clair et bleu)**. Dans ces communes, la fragilité potentielle est due à la présence de seniors ainsi que ménages monoparentaux ou de bénéficiaires de minima sociaux. Il s'agit de communes comme Saint-Martin-le-Pin, Saint-Martial-de-Valette, Marquay, Bertric-Burée ou Villetoueix.
3. Enfin, quelques communes **présentant des niveaux de fragilité très faibles (en vert)**. Les populations y sont souvent actives, propriétaires et aux revenus plutôt élevés. On fait ici référence à des communes tel que Sceau-Saint-Angel, Saint-Front-sur-Nizonne, Eyzerac mais également aux communes situées au nord de la CC Sarlat Périgord Noir.



Les réponses existantes aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

118 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais en Dordogne. Cela représente 3 lieux pour 10 000 habitants contre 5 lieux pour 10 000 en Nouvelle-Aquitaine.

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

Localisation des offres de médiations numériques

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024

Cette première carte montre que, comme partout en France, **les structures d'accompagnement et de formation au numérique très concentrées dans les communes urbaines**. Périgueux et Bergerac sont les territoires dans lesquels le nombre de structures de médiation est le plus élevé.

Cette carte de localisation globale de l'offre montre que :

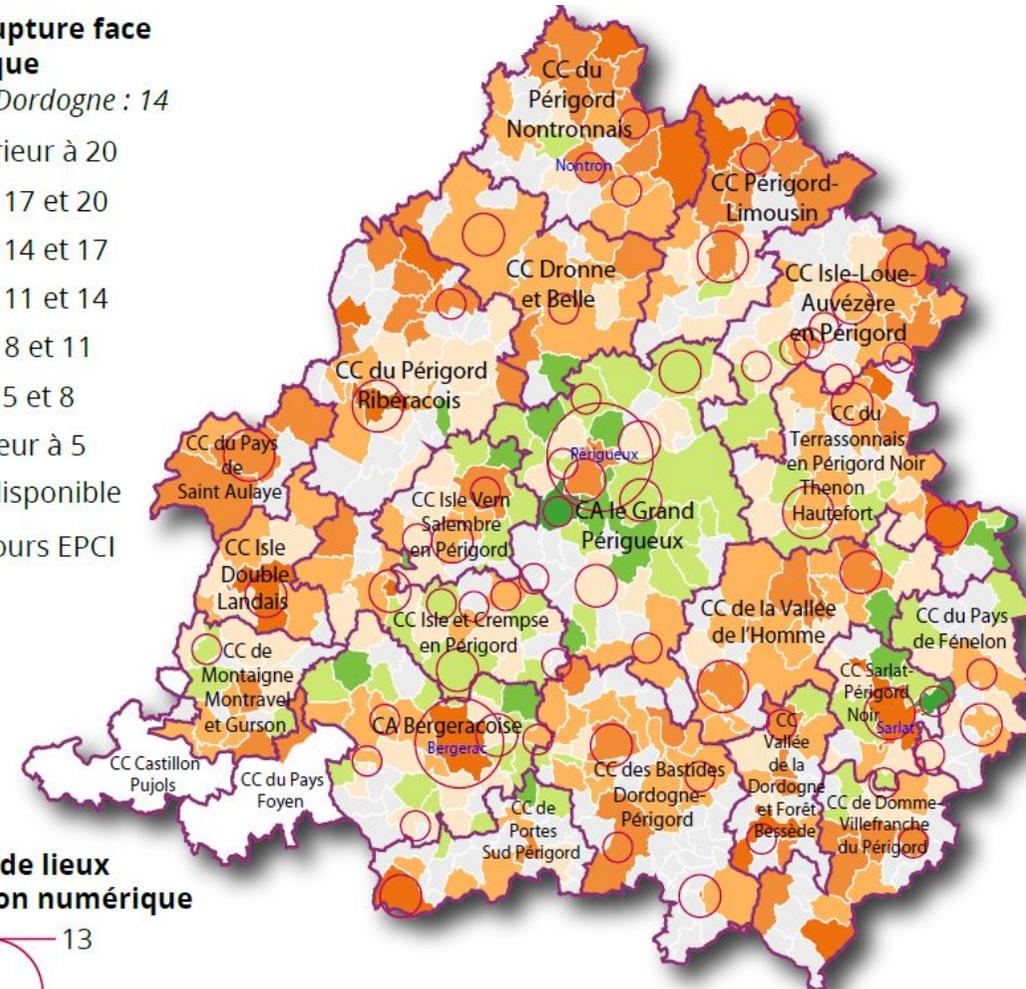
1. La couverture territoriale est caractérisé par une **présence à minima d'une offre sur l'ensemble des EPCI** cependant **certains espaces semblent peu couverts** en matière d'offre.
2. Si les zones avec un indice de fragilité potentielle plus élevé disposent de lieux d'accompagnement, il existe **une Inégale répartition géographique dans certaines EPCI** (Vallée de l'Homme, la CC du Périgord Nontronnais, CC du Périgord Ribéracois...) interrogeant le rayonnement de l'offre existante. Comment accompagner alors ces habitants vers une plus grande autonomie vis-à-vis du numérique ?

Indice de rupture face au numérique

Indice de la Dordogne : 14



Nombre de lieux d'inclusion numérique



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

Accès et formation à l'outil numérique :

- Accéder à du matériel
- Accéder à une connexion internet
- Prendre en main un ordinateur
- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Utiliser le numérique au quotidien
- S'équiper en matériel informatique

Ces lieux sont la **première marche pour gagner en autonomie face au numérique** et **lutter contre l'isolement**.

L'offre de formation aux bases de l'outil numérique est réduite sur le territoire. En effet, plusieurs EPCI ne dispose pas de structures proposant ce type d'offre.

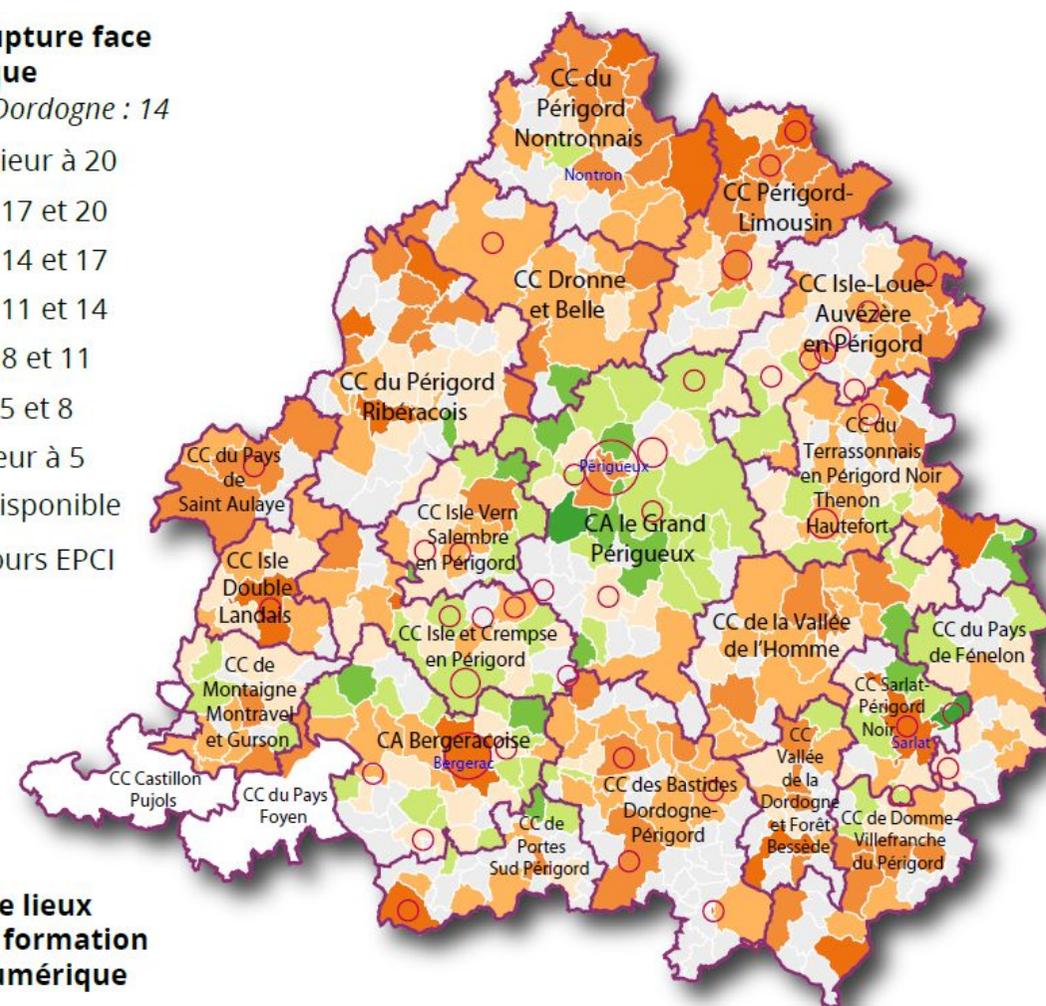
De plus, certains de ces territoires présentent un indice de rupture face au numérique élevé. Cette absence d'offre peut donc constituer un frein dans l'accompagnement de ces habitants qui rencontrent des difficultés vis-à-vis du numérique.

C'est notamment le cas dans la CC du Périgord Nontronnais, de la CC de la Vallée de l'homme et dans la CC de Domme-Villefranche du Périgord.

Indice de rupture face au numérique

Indice de la Dordogne : 14

- Supérieur à 20
- Entre 17 et 20
- Entre 14 et 17
- Entre 11 et 14
- Entre 8 et 11
- Entre 5 et 8
- Inférieur à 5
- non disponible
- Contours EPCI



Nombre de lieux d'accès et formation à l'outil numérique



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

Accompagnement aux démarches numériques :

- ❑ Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- ❑ Devenir autonome dans les démarches administratives
- ❑ Accompagner les démarches de santé
- ❑ Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- ❑ Favoriser mon insertion professionnelle

L'accès aux démarches administratives en ligne est un facteur essentiel de cohésion sociale et malgré la dématérialisation croissante des actes administratifs, **le besoin de proximité et d'accès direct aux services publics demeure.**

Cette offre est très présente notamment dans le CA le Grand Périgueux et la CA Bergeracoise où les populations fragiles peuvent être très représentées dans certaines communes.

A l'inverse de l'offre à l'usage de base du numérique, les structures d'accompagnement aux démarches administratives en ligne sont davantage présentes dans les communes en fragilité potentielles face au numérique. Toutefois, elles restent moins représentées dans certaines intercommunalités très marquées par les fragilités potentielles (CC du Périgord Ribéracois, CC Isle Double Landais notamment).

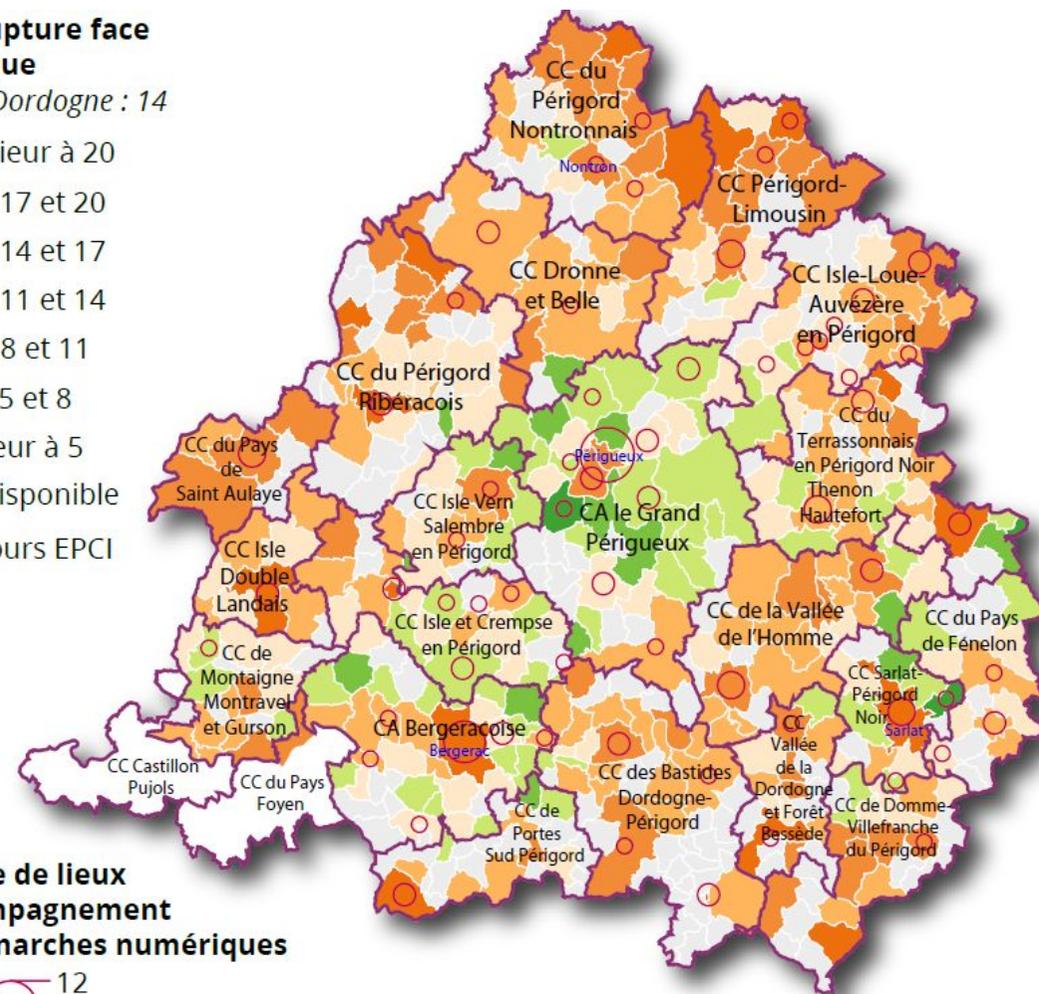
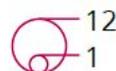
Comment accompagner la dimension plus rurale et très fragile de ces territoires pour avoir accès à une aide sur les démarche administrative alors qu'il y a une présence des ressources relatives centrée sur les centralités des EPCI ?

Indice de rupture face au numérique

Indice de la Dordogne : 14

- Supérieur à 20
- Entre 17 et 20
- Entre 14 et 17
- Entre 11 et 14
- Entre 8 et 11
- Entre 5 et 8
- Inférieur à 5
- non disponible
- Contours EPCI

Nombre de lieux d'accompagnement aux démarches numériques



3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Profiter des potentialités offertes par le numérique :

- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans les monde professionnel. Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique.

Par ailleurs, le numérique est aussi un **vecteur majeur de l'accès aux loisirs, à la culture ou à l'information.** Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui **un frein pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine.**

La carte ci-contre présente les lieux dans lesquels il est possible de se former à ces différentes potentialités.

Elle nous montre une fois de plus **une présence plus importante dans les CC présentant des profils plus mixtes au regard de la fragilité numérique** (Grand Périgueux, CA Bergeracoise, Isle et Crempse en Périgord) que dans les territoires plus vulnérables.

Cinq intercommunalités, dont la population présente des fragilités potentielles face au numérique, sont ainsi **dépourvues de cette offre** (la CC de Montaigne Montravel et Gurson, le CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède, la CC de la Vallée de l'Homme, la CC de Domme-Villefranche du Périgord et la CC du Périgord Nontronnais).

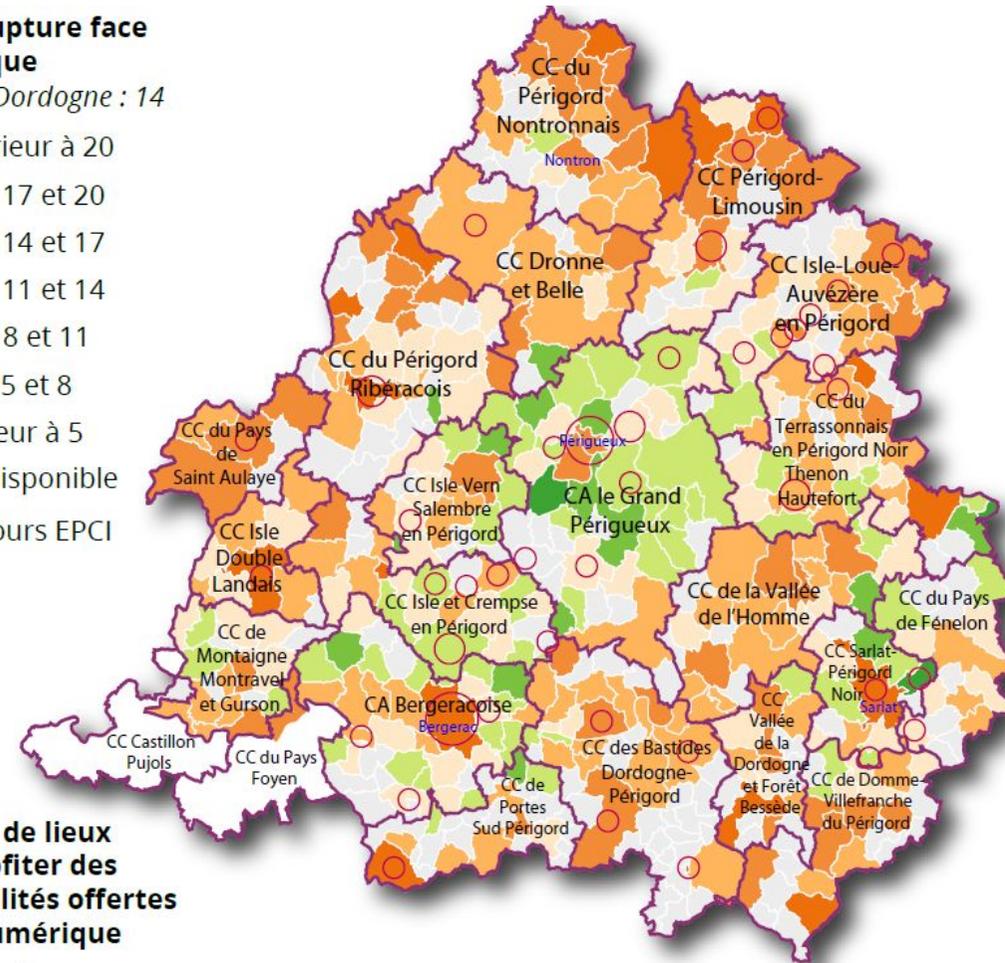
Indice de rupture face au numérique

Indice de la Dordogne : 14

- Supérieur à 20
- Entre 17 et 20
- Entre 14 et 17
- Entre 11 et 14
- Entre 8 et 11
- Entre 5 et 8
- Inférieur à 5
- non disponible
- Contours EPCI

Nombre de lieux pour profiter des potentialités offertes par le numérique

6
1



LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

| | Population | Indice de rupture face au numérique | Nombre de lieux d'inclusion numérique | Nombre de lieux pour 10 000 hab. | Accès et formation à l'outil numérique | | Accompagnement aux démarches numériques | | Profiter des potentialités offertes par le numérique | |
|---|----------------|-------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|--|-------------|---|-------------|--|-------------|
| | | | | | Nbre | Part (%) | Nbre | Part (%) | Nbre | Part (%) |
| CC Sarlat-Périgord Noir | 16155 | 14 | 5 | 3 | 3 | 60,0 | 5 | 100,0 | 3 | 60,0 |
| CC de Montaigne Montravel et Gurson | 11904 | 14 | 1 | 1 | 0 | 0,0 | 1 | 100,0 | 0 | 0,0 |
| CC des Bastides Dordogne-Périgord | 18600 | 16 | 6 | 3 | 4 | 66,7 | 6 | 100,0 | 4 | 66,7 |
| CC Isle Vern Salembre en Périgord | 18851 | 14 | 4 | 2 | 2 | 50,0 | 2 | 50,0 | 1 | 25,0 |
| CC Isle Double Landais | 12450 | 17 | 2 | 2 | 1 | 50,0 | 2 | 100,0 | 1 | 50,0 |
| CA le Grand Périgueux | 104024 | 12 | 28 | 3 | 14 | 50,0 | 26 | 92,9 | 12 | 42,9 |
| CC du Périgord Ribéracois | 19433 | 17 | 4 | 2 | 1 | 25,0 | 3 | 75,0 | 2 | 50,0 |
| CC du Pays de Fénelon | 9668 | 12 | 4 | 4 | 1 | 25,0 | 4 | 100,0 | 1 | 25,0 |
| CC de Portes Sud Périgord | 8437 | 16 | 2 | 2 | 1 | 50,0 | 2 | 100,0 | 1 | 50,0 |
| CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède | 8942 | 17 | 2 | 2 | 0 | 0,0 | 2 | 100,0 | 0 | 0,0 |
| CC du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort | 22111 | 15 | 7 | 3 | 1 | 14,3 | 7 | 100,0 | 3 | 42,9 |
| CC de la Vallée de l'Homme | 15828 | 16 | 5 | 3 | 0 | 0,0 | 5 | 100,0 | 0 | 0,0 |
| CC de Domme- Villefranche du Périgord | 8499 | 15 | 1 | 1 | 0 | 0,0 | 1 | 100,0 | 0 | 0,0 |
| CC Dronne et Belle | 11324 | 13 | 3 | 3 | 0 | 0,0 | 3 | 100,0 | 1 | 33,3 |
| CC Isle et Crempse en Périgord | 14444 | 15 | 8 | 6 | 6 | 75,0 | 8 | 100,0 | 6 | 75,0 |
| CA Bergeracoise | 60766 | 16 | 15 | 2 | 8 | 53,3 | 13 | 86,7 | 9 | 60,0 |
| CC du Périgord Nontronnais | 15112 | 18 | 3 | 2 | 0 | 0,0 | 3 | 100,0 | 0 | 0,0 |
| CC Périgord-Limousin | 14028 | 17 | 5 | 4 | 4 | 80,0 | 5 | 100,0 | 4 | 80,0 |
| CC du Pays de Saint Aulaye | 6668 | 18 | 3 | 4 | 1 | 33,3 | 3 | 100,0 | 1 | 33,3 |
| CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord | 13663 | 16 | 10 | 7 | 7 | 70,0 | 10 | 100,0 | 7 | 70,0 |
| La Dordogne | 413730 | 14 | 118 | 3 | 54 | 45,8 | 111 | 94,1 | 56 | 47,5 |
| Nouvelle-Aquitaine | 6069352 | 11 | 2 851 | 5 | 1 900 | 66,6 | 2 331 | 81,8 | 1 382 | 48,5 |

- Valeur inférieure à celle de la Dordogne
- Valeur proche de celle de la Dordogne
- Valeur supérieure à celle de la Dordogne

Note de lecture: 60% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CC Sarlat-Périgord Noir développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 100% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

Ce tableau donne à voir plusieurs éléments concernant la répartition de l'offre dans les différents EPCI du département.

De manière globale, **la Dordogne est moins dotée en offre d'accompagnement qu'à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine** (3 lieux pour 10 000 habitants en Dordogne contre 5 lieux pour 10 000 en Nouvelle-Aquitaine) alors que **les fragilités potentielles face au numérique y sont légèrement plus importantes.**

- Toutefois, l'analyse de la répartition par type d'offre montre que les structures présentes dans les territoires font toutes de l'aide aux démarches administratives en ligne cependant au regard du volume de l'offre et de sa répartition dans les centralités des EPCI cela interroge la couverture des besoins des populations dans les zones les plus rurales.
- Cette analyse montre par ailleurs que l'offre dédiée à **l'accès et à la formation au numérique permettant de renforcer l'autonomie des habitants est présente sur 12 EPCI** dont une majorité au sein de la catégorie des territoires mixtes. Ce constat se retrouve dans l'offre relative aux potentialités offertes par le numérique mais de manière moins prononcée.

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit donc d'un **outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

Elle vient donc nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain. Sa finalité est bien d'être **un support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas de la Dordogne, retenons que :

- **Le département de la Dordogne présente un indice de fragilité face au numérique légèrement moins important qu'au niveau national mais plus élevé qu'au niveau régional** (14 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au national),
- **Les fragilités repérées portent sur une diversité de publics** mais la question du **lien à l'emploi** est centrale tout comme celle du **vieillessement**.
- **Le département dispose d'une offre de médiation numérique plus faible que la moyenne régionale (3 lieux pour 10 000 habitants contre 5 en Nouvelle-Aquitaine)**. Cependant, la Dordogne a sur chaque EPCI au moins une structure de médiation numérique. La répartition géographique semble souvent être sur les villes-centres. Cela questionne sur leur rayonnement et donc leur capacité à adresser les besoins des populations des zones les plus rurales.
- **2 types de territoires se distinguent concernant la fragilité numérique potentielle** : des EPCI au profil mixte quant à la fragilité numérique d'un côté, des EPCI dont la majeure partie des communes accueille des populations cumulant les risques de fragilité face au numérique de l'autre.

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Les intercommunalités présentant des profils mixtes vis-à-vis de la fragilité numérique

CA du « Grand Périgueux », la CC « Isle et Crempse en Périgord » ainsi que la CC Isle Vern Salembre en Périgord, la CC de Montaigne Montravel et Gurson, la CC du Pays de Fénélon, la CC Sarlat Périgord Noir et la CA Bergeracoise

Ces EPCI se caractérisent par une **grande diversité de profils**. Les **pôles urbains présentent des indices de fragilité élevés en raison de la diversité des profils de populations qui y résident**. La présence d'emplois, de services, de logement conduit à la présence de populations diverses (monoparents, immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, etc.) et donc à des besoins importants.

C'est le cas également de certaines communes moins densément peuplées qui vont être marquées par la présence de ménages spécifiques (monoparents, seniors ou bénéficiaires de minima sociaux par exemple). Les fragilités numériques potentielles y sont moins denses, mais concernent des besoins particuliers.

Aux côtés de ces communes aux habitants fortement exposés aux fragilités potentielles vis-à-vis du numérique, se trouvent aussi des **communes dont la population présente peu de risques** de rupture face au numérique. Ces dernières sont davantage composées d'habitants actifs, appartenant aux catégories aisées et aux revenus élevés.

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Les EPCI dont la majorité des communes présentent des niveaux élevés de fragilité potentielles face au numérique

CC Périgord Limousin, CC Isle Loue-Auvézère, CC du Terrassonnais en Haut Périgord Noir Thenon Hautefort, CC Domme Villefranche du Périgord, CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède, CC Bastides Dordogne en Périgord, CC de la Vallée de l'Homme, CC des Portes du Sud Périgord, CC Isle Double Landais, CC du Pays de Saint Aulaye, CC du Périgord Ribéracois, CC Dronne et Belle et la CC du Périgord Nontronnais

Ces territoires, souvent situés dans la couronne et en bordure du département, sont très marqués par des **indices de fragilité importants face au numérique**. La majeure partie des communes est marquée par une surreprésentation des critères et des profils de population conduisant à la fragilité numérique. S'y trouvent alors concentrés des populations très diverses (seniors, bénéficiaires de minima sociaux, monoparents, immigrés, etc.) dont les besoins vis-à-vis du numérique sont eux aussi variés (formation aux usages de base, accompagnement dans l'accès aux droits, etc.). Par conséquent, les besoins d'accompagnement y sont particulièrement élevés.

Les 5 QPV de la Dordogne

Quartiers Rive-Gauche, Centre-Ville et Nord à Bergerac ; Quartiers Chamiers et La Boucle de l'Isle à Coulounieix-Chamiers

Ces quartiers, situés dans deux communes du département, présentent des indices de fragilités numériques supérieurs à l'indice de la Dordogne. Dans la majeure partie de ces QPV on observe une surreprésentation des personnes sans emploi et des bénéficiaires des minima sociaux. Dans ces quartiers, la dimension « accompagnement numérique à l'accès aux droits » est une dimension essentielle pour bon nombre des habitants.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre :

- **un déficit global d'offre** en comparaison avec la moyenne régionale, **en particulier l'offre de formation aux bases du numérique** qui permet de gagner en autonomie dans le temps.
- ce déficit d'offre réside non pas dans la présence de **lieux ressource répartis d'une manière relativement homogène** sur le territoire mais dans le nombre de ces lieux ressources comparé à la population à adresser.
- l'offre d'accompagnement **d'aide aux démarches est la plus nombreuse**. Leur présence, plutôt regroupée sur les centralités, **interroge néanmoins sur leur capacité à rayonner ou se projeter afin de servir les populations les plus éloignées** des territoires ruraux.
- les **quartiers prioritaires**, localisés dans les villes-centres, **concentrent les typologies de populations les plus exposées à la précarité numérique** (faible revenu, faible qualification, parents isolés, sans emploi). Le maintien et le développement d'une offre de lieux ressources sur ces territoires est un enjeu fort.
- les **lieux de formation aux potentialités du numérique** se répartissent inégalement sur le territoire départemental ; ils **suivent la même géographie que les territoires à faible fragilité**. Si la demande des populations sur ces territoires plus à l'aise avec le numérique peut attirer une certaine offre de services numériques, *a contrario* sur les autres territoires, une stimulation volontariste de l'offre pourrait-elle accompagner une dé-précarisation de la demande ?

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

- **Le département présente un indice de fragilité potentielle vis-à-vis du numérique supérieur à celui de la région.** Les fragilités sont diverses, mais se localisent pour beaucoup dans les communes de la couronne départementale.
 - *Comment renforcer la question du repérage et de l'identification des publics dans un contexte de territoires ruraux dont une partie des habitants peut être confronté à de l'isolement ou des difficultés de mobilité ?*
- **Malgré des fragilités numériques potentielles importantes, l'offre de lieux de médiation numérique est moins dense qu'à l'échelle du département.**
 - *Comment développer, renforcer et faire connaître les offres itinérantes du territoire pour pallier aux difficultés potentielles d'accès aux structures en raison de freins liés à la mobilité ?*
- **Les populations pouvant connaître des besoins vis-à-vis du numérique sont très diverses. Il peut s'agir de seniors, de bénéficiaires de minima sociaux ou de ménages monoparentaux résidant dans la couronne départementale et dans les territoires ruraux. Il peut s'agir également d'habitants aux profils beaucoup plus divers dans les espaces urbains denses du département (ménages peu qualifiés, chômeurs, immigrés...).**
 - *Comment répondre efficacement à la diversité des besoins émanant de ces populations en fragilité potentielle vis-à-vis du numérique ?*
 - *Comment rendre lisibles les lieux ressources existants selon les typologies de public cibles ?*
- **Enfin, si l'offre est moins dense qu'ailleurs, le département possède un atout majeur au regard de ses besoins: les structures réalisant de l'accompagnement aux démarches numériques en ligne sont plus nombreuses qu'ailleurs. Cependant, les autres types d'offre maillent le territoire de façon moindre qu'à l'échelle régionale.**
 - *Comment travailler au développement d'autres offres, soit par l'ouverture de nouveaux lieux, soit par un élargissement des services dans les lieux existants ?*

Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre



LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

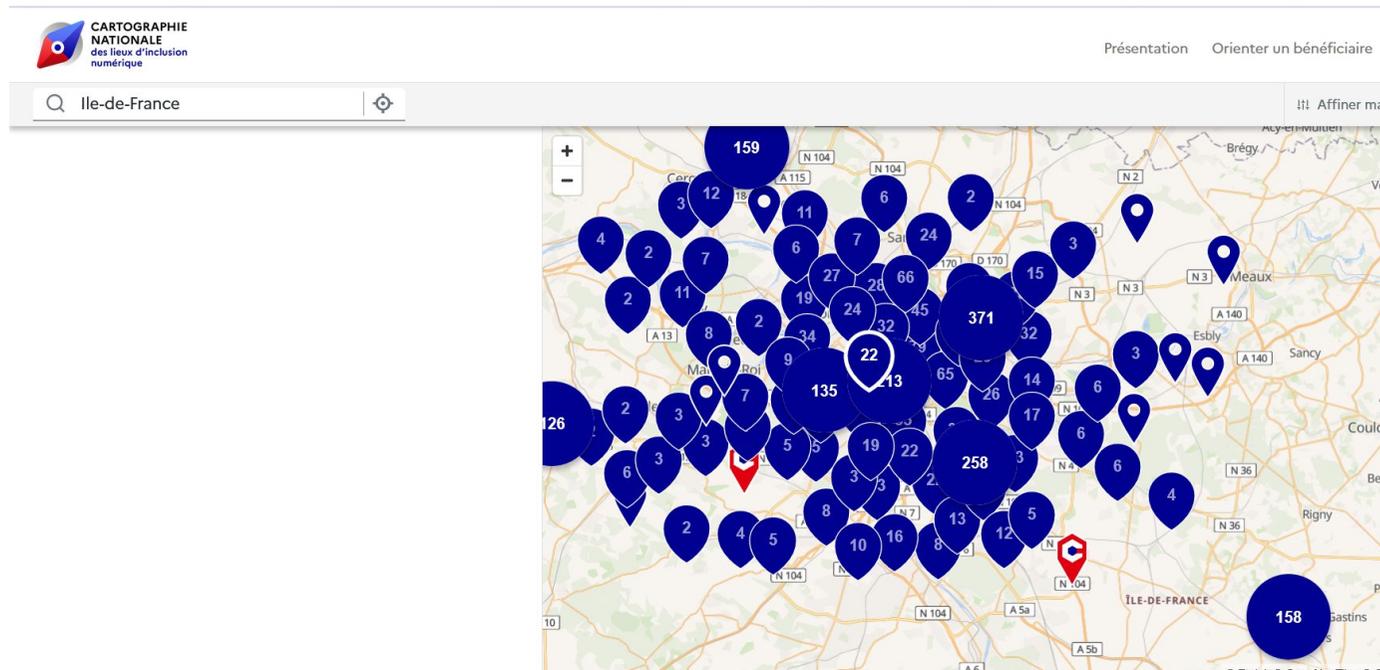
Ainsi que les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 @compas_infos  @Compas

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain